

**Zeitschrift:** Boissiera : mémoires de botanique systématique  
**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève  
**Band:** 19 (1971)

**Artikel:** La cartographie floristique de la Haute-Savoie  
**Autor:** Charpin, A.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-895463>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La cartographie floristique de la Haute-Savoie

A. CHARPIN

Le projet de cartographie de la Haute-Savoie est né d'une double conjoncture. D'une part, les études chorologiques sont, en France, très peu nombreuses. Certes, il existe un certain nombre de travaux concernant la distribution des espèces végétales dans ce pays. En tout premier lieu, il faut citer ceux de DUPONT (1962, 1967) qui, depuis plusieurs années consacre de nombreux efforts à l'étude des problèmes de répartition. De même, DELVOSALLE (1959, 1967) anime une équipe qui cartographie la dispersion des espèces du nord de la France. Citons encore J. P. LEBRUN (1962-1968) qui étudie la répartition des Ptéridophytes de la région parisienne. Mais le nombre de cartes actuellement publiées reste faible. Nous préférons passer sous silence celles de R. DHIEN qui utilise une méthode "atro-départementale".

D'autre part, le Conservatoire botanique de Genève possède un très grand nombre d'échantillons d'origine haut-savoyarde. Non seulement les botanistes genevois, au premier rang desquels il faut mentionner REUTER, BRIQUET et BEAUVERD, ont toujours herborisé avec beaucoup d'ardeur dans cette région toute proche, mais, de plus, les herbiers de PERRIER DE LA BÂTHIE et de V. PAYOT sont à notre disposition. Le premier a servi de base au "Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie" (PERRIER 1917-1928), le second à plusieurs publications sur la flore de la région de Chamonix (PAYOT ll.cc.). Qu'il nous soit permis à cette occasion de remercier M. LAURENT, Conservateur du Musée d'Annecy, qui a bien voulu que les herbiers de son établissement (PAYOT, CHATELAIN) soient mis en dépôt au Conservatoire botanique de Genève.

Cette double raison nous a incité à entreprendre la cartographie floristique de la Haute-Savoie. Pour ce faire, nous avons dû opérer un certain nombre de choix, tous évidemment sujets à discussion.

- Nous utilisons une grille de  $10' \times 6'$ , celle même retenue par EHRENDORFER & HAMANN (1965) pour leur projet de cartographie de l'Europe centrale. D'une part la dimension de ces quadrilatères nous paraît convenir pour la Haute-Savoie, d'autre part il sera possible ultérieurement de raccorder nos cartes à celles concernant les régions limitrophes.

- Les limites retenues sont les limites administratives du département de la Haute-Savoie. Dans le cas où il n'est pas possible de situer avec précision une localité, nous le mentionnons.
- Pour chaque quadrilatère où nous indiquons la présence d'une espèce, nous citons un échantillon d'herbier de référence (en principe le plus récent vu par nous) ou, s'il fait défaut, l'indication bibliographique.
- Les signes conventionnels adoptés permettent de connaître l'altitude et la date de récolte de l'échantillon cité. Nous distinguons ainsi quatre tranches altitudinales: < 600 m, 600-1200 m, 1200-1800 m, > 1800 m; et trois périodes de récolte: antérieure à 1900, entre 1900 et 1950 et postérieure à 1950. Pour l'instant, afin de ne pas surcharger les cartes, nous n'avons utilisé qu'un seul signe par quadrilatère. Il correspond à la récolte la plus récente connue de nous; lorsqu'une espèce existe à différentes altitudes dans une même maille, nous avons choisi celle paraissant la plus représentative.
- Ultérieurement, nous pensons pouvoir adjoindre aux cartes établies des calques amovibles sur lesquels nous indiquerons les principales formations géologiques et les données météorologiques les plus importantes.

Les premières cartes publiées (CHARPIN & MIÈGE 1970) concernent 32 espèces dont 26 Ptéridophytes. Nous les considérons comme des essais préliminaires. Elles ont été établies d'une manière artisanale, c'est-à-dire en compulsant les herbiers et la littérature.

Afin d'arriver à un rythme de parution plus rapide et de diminuer — du moins nous l'espérons — les oubli, nous avons maintenant entrepris de codifier toutes les données sur cartes perforées. Ces cartes "marksensing" à 27 colonnes nous permettront de porter les renseignements suivants:

- n° de l'espèce;
- auteur de la récolte ou de la citation;
- date de récolte;
- altitude;
- station;
- coordonnées (avec possibilité d'indiquer les localisations peu sûres);
- s'il s'agit d'une indication bibliographique ou d'un échantillon d'herbier;
- quadrilatère de 50 × 50 km correspondant aux divisions de la cartographie de la flore d'Europe.

Le système "marksensing" nous permettra de simplifier le processus de perforation, qui pourra être fait mécaniquement. Les programmes d'ordinateur élaborés par notre collègue O. MONTHOUX utiliseront des langages INFOL pour le décodage et FORTRAN pour l'impression des cartes de répartition.

Nous avons dû procéder à un codage de toutes les données citées précédemment. Le seul point un peu délicat a été d'établir une liste de l'ensemble des publications

concernant la floristique haut-savoyarde. Le travail a été facilité par la bibliographie fort complète qu'ont publiée en 1956 et 1957 OFFNER et LE BRUN dans le "Bulletin de la Société botanique de France". Un double codage a été ensuite effectué: d'abord pour chaque auteur ou groupe d'auteurs (de 001 à 999), puis pour chaque publication (de 01 à 99). Les autres rubriques n'ont pas posé de problèmes particuliers.

Nous ne nous cachons point que la manière d'opérer que nous avons définie peut prêter à critique, en particulier sur le point suivant. Il serait en effet du plus haut intérêt de pouvoir donner des cartes correspondant à l'état actuel de répartition des espèces. Mais cela ne nous paraît pas possible sans le secours d'un grand nombre de correspondants surtout dans un département tel que celui de la Haute-Savoie qui est encore loin d'avoir livré toutes ses richesses. Nous n'en voulons pour preuve que la découverte récente du *Galanthus nivalis* L. et du *Bulbocodium vernum* L. en Chablais. La première plante est nouvelle pour le département, pour la seconde c'est la troisième localité connue (cf. CHARPIN & WEIBEL 1971). Malheureusement, le nombre des botanistes herborisants est en diminution constante et l'espèce sera peut-être bientôt à protéger — du moins en France. Sans doute, comme l'écrivait le très regretté P. LE BRUN, la floristique est-elle devenue "scientia olim amabilis" !

Nous nous efforcerons néanmoins de contacter le maximum de personnes pouvant nous fournir des renseignements et nous lançons un appel à tous ceux qui ont récolté récemment (depuis 1951 surtout) des Phanérogames et des Ptéridophytes en Haute-Savoie. Nous leur serions très reconnaissants s'ils voulaient bien nous communiquer des listes de plantes ou mieux encore du matériel.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHARPIN, A. & J. MIÈGE (1970) Matériaux pour la cartographie floristique du département de la Haute-Savoie (France). I-II. *Candollea* 25: 25-44, 193-207.  
 — & R. WEIBEL (1971) Observations sur la flore de la Haute-Savoie. *Saussurea* 1: 23-34.  
 DELVOSALLE, L. (1959) Carte floristique belge et son extension pour le Nord de la France. *Bull. Soc. Bot. N. France* 12: 34-35.  
 — (1967) Aperçu sur la dispersion de certaines phanérogames dans le Nord de la France. *Bull. Soc. Bot. France* 111, Sess. Extraord.: 83-114.  
 DUPONT, P. (1962) La flore atlantique européenne. *Doc. Cartes Prod. Vég. Sér. Eur. Généralités* 1.  
 — (1967) L'utilisation des réseaux en cartographie floristique; perspectives européennes et perspectives françaises. *Compt. Rend. Sommaire Séances Soc. Biogéogr.* 380-382: 14-19.  
 EHRENDORFER, F. & U. HAMANN (1965) Vorschläge zu einer floristischen Kartierung von Mitteleuropa. *Ber. Deutsch. Bot. Ges.* 78: 35-50.  
 LEBRUN, J. P. (1962-1968) Les Ptéridophytes de la Région Parisienne. I-XXVII. *Cah. Naturalistes* 18: 19-22, 47-50, 85-94; 20: 11-18, 41-54; 22: 13-23, 103-110; 24: 111-116.  
 LE BRUN, P. (1957) Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises (additions et corrections). *Bull. Soc. Bot. France* 104: 339-351.  
 OFFNER, J. & P. LE BRUN (1956) Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises. *Bull. Soc. Bot. France* 103: 298-375.

PAYOT, V. (1860) *Catalogue des fougères, prêles et Lycopodiacées des environs du Mont-Blanc.*  
Paris & Genève.

— (s. d.) *Florule du Mont-Blanc. Phanérogames.* Paris.

PERRIER DE LA BÂTHIE, E. (1917-1928) Catalogue raisonné des plantes vasculaires de Savoie.  
*Mém. Acad. Sci. Savoie*, sér. 5, 4-5.

## DISCUSSION

FAVARGER demande quelles catégories de taxons sont prises en considération: espèces linnéennes seulement, ou aussi micro-espèces critiques et sous-espèces. Il s'informe si le projet existe d'étendre l'aire à cartographier vers le sud, dans les Alpes occidentales.

CHARPIN répond qu'il s'en est tenu pour l'instant, en ce qui concerne la nomenclature et la circonscription des espèces cartographiées, aux tomes parus de "Flora Europea". Des subdivisions taxonomiques plus fines ne pourront être retenues qu'éventuellement plus tard. Une extension du travail au moins à la Savoie serait certes désirable, mais n'est pas réalisable avec les moyens de travail disponibles actuellement.

DUPONT considère que l'excellent travail entrepris pour la cartographie floristique de la Haute-Savoie constitue un modèle de ce qui devrait être réalisé pour les autres départements français. Il déplore néanmoins qu'il existe, actuellement, trois systèmes de réseau différents pour la cartographie de la flore française: le système européen, c'est-à-dire le quadrillage UTM avec des divisions de 50 km de côté pour la carte européenne et de 10 km de côté pour la carte française; le système belge, antérieur au projet de cartographie de l'Europe, avec un quadrillage de 4 km de côté, qui a été étendu entre autres au nord de la France et couvre ainsi un secteur assez important du nord-ouest de l'Europe continentale; et le système d'Europe centrale, s'étendant sur plusieurs pays et, en particulier, sur une petite partie de l'est de la France. Il était normal d'utiliser pour la Haute-Savoie ce dernier système. Mais il est regrettable que les quadrillages retenus pour la cartographie détaillée d'importantes parties de l'Europe diffèrent de celui utilisé pour l'Europe entière: il en résultera de nombreuses difficultés de transcription. Un premier projet de cartographie de la flore française, proposé en 1960, était aussi fondé sur des divisions selon la latitude et la longitude. Lorsque la cartographie européenne a été entreprise, ce quadrillage, par souci d'homogénéité, a été abandonné. Il aurait sans doute été bon de faire de même pour tous les projets de grande envergure.

ZAHARIADI mentionne l'existence de projets pour la cartographie floristique de la Grèce. Il cite l'exemple de la deuxième édition du "Flora kavkaza" de Grossheim, publiée dès 1939, où toutes les espèces sont cartographiées. Il se demande si le système du quadrillage est bien adéquat dans des régions riches en endémiques ou si la cartographie par points, employée aussi par Grossheim, est dans un tel cas préférable.

PERRING supports DUPONT's plea for using 10 km squares wherever possible. To surmount the difficulties which this system may cause in individual countries, the only way is to offer to the organizations who want to map, record cards and maps. The Biological Records Centre has offered this material to British botanists, and will happily supply any country with base maps showing the 10 km squares, free of charge. The adoption for plants and animals, all over Europe, of the same mapping grid system will make the understanding of biology and plant-animal-interrelationship much simpler. To obtain a better coordination, a register, on an European scale, of floristic and cartographic work in course is urgently needed. The Botanical Society of the British Isles publishes a list with such information for Britain.

JALAS thinks that a list of national or local mapping schemes could be prepared by the Secretariat of the European Mapping Scheme.

WELTEN hält das für Savoyen gewählte System von Kartierflächen für vertretbar im Rahmen eines allgemeinen europäischen Kartierungsprogramms. Doch entspricht es kaum allen Anforderungen, die man an die floristische Kartierung eines relativ kleinen Gebiets stellt. Die Teilflächen sind viel zu grob. Die Punkte stehen in keiner direkten Beziehung zur Landschaft, und ökologische Korrelationen (z.B. zur Geologie oder zum Niederschlag) kommen höchstens ganz ungenügend zum Ausdruck.

PERRING agrees that 10 km squares may be too large for mapping mountainous countries like Switzerland. But (as it has been done in Britain in smaller areas) subdivisions of the 10 km squares can be used. One can choose the size of the units in relation to the topography and the size of the area.

